

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 23 février 2024,

Stratégie régionale des investissements Ségur en Normandie 2021-2030 : un séminaire régional organisé par l'Agence régionale de santé (ARS) Normandie et la Région Normandie avec les établissements

L'Agence régionale de santé (ARS) Normandie et la Région Normandie ont organisé une matinée « Séminaire Ségur en Normandie » le 23 février, à Caen, afin d'échanger avec les établissements sanitaires ou médico-sociaux porteurs d'un projet régional d'investissement.

Afin de répondre aux enjeux de santé sur le territoire et sous l'impulsion du Ségur de la santé, la Région Normandie et l'Agence régionale de santé Normandie ont élaboré conjointement une stratégie régionale d'investissement en santé sur la période 2021-2030, présentée le 8 novembre 2021 au Centre Hospitalier de Gisors.

Lancé en avril 2021 par l'ARS, un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination de tous les établissements a permis d'identifier les besoins d'investissement prioritaires des dix prochaines années dans les champs sanitaires et médico-sociaux. Les travaux ont ensuite reposé sur une méthode de travail fondée sur la co-construction et la transparence, avec une concertation formelle large et régulière des acteurs de la santé et des collectivités territoriales, organisée en juin, juillet et septembre 2021.

Ainsi, sur le volet sanitaire, ce sont 255 millions d'euros qui sont mobilisés par l'Etat dans le cadre du Ségur de la santé, 200 millions d'euros par la Région et 15 millions d'euros de la Métropole Rouen Normandie, pour soutenir 60 projets et 47 établissements de santé.

Sur le volet médico-social, ce sont 100 millions d'euros qui sont engagés par l'Etat sur la période 2021-2029 et près de 90 millions d'euros par les cinq départements normands, pour soutenir 39 projets.

Un séminaire pour échanger sur les enjeux, les leviers à disposition et les bonnes pratiques

L'Agence régionale de santé Normandie et la Région Normandie ont organisé un séminaire régional Ségur en Normandie le 23 février, afin d'échanger avec les établissements sanitaires et médico-sociaux porteurs d'un projet d'investissement financé dans le cadre de la stratégie Ségur investissement.

L'accélération du déploiement concret des projets est lancée pour faire de ce plan d'investissement une réalité dans les territoires. Cette accélération, très attendue sur le terrain par les équipes et les patients,

nécessite de piloter les programmes avec pragmatisme et agilité, sur la base des aides notifiées dès 2021, pour les rendre soutenables par les établissements.

Cette matinée de travail a permis de partager les leviers mobilisables et les bonnes pratiques, avec l'organisation d'une table ronde réunissant des représentants de la Fédération Hospitalière de France, de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS), de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône Alpes et de la Banque des territoires Normandie.

Une seconde table-ronde a donné la parole aux acteurs régionaux afin de présenter les dynamiques sur des projets achevés ou en cours avec le Groupement hospitalier du Havre (GHH), le centre hospitalier Robert-Bisson de Lisieux et l'Ehpad de Montville.

Les enjeux de transition écologique et énergétique du système de santé au cœur des projets soutenus

Cette matinée de travail a également permis de rappeler l'importance de la prise en compte des enjeux de transition écologique et énergétique du système de santé pour les projets soutenus dans le cadre du plan régional d'investissement, en mettant notamment en avant la rénovation des bâtiments.

L'engagement du système de santé normand dans la transition écologique est l'une des 12 actions prioritaires du Projet régional de santé 2023-2028, et une [conférence des parties prenantes des acteurs du système de santé](#) a été installée en région, en déclinaison de la COP régionale lancée le 15 décembre 2023.

La prise en compte des enjeux de transition écologique est au cœur des travaux engagés sur les projets d'investissements soutenus : interroger les atouts d'une réhabilitation en lieu et place d'une reconstruction, le choix des matériaux et des techniques, engager réflexion sur les pratiques et les organisations (écoconception, green bloc, etc.), autant d'éléments indispensables pour planifier et accélérer la transformation écologique et la décarbonation de l'ensemble des activités du secteur de la santé.